

EMPIRE VIE

CIRCULAIRE D'INFORMATION

DATE : Le 22 juin 2015

N° 2015-22

CATÉGORIE : ASSURANCE ET PLACEMENTS

À : Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, conseillers, agents généraux, conseillers autonomes et comptes nationaux

OBJET : Autre(s) paiement(s) de prime

Demande d'autre(s) paiement(s) de prime

Nous sommes heureux d'offrir à nos clients la possibilité d'utiliser la valeur de leurs polices de placement de l'Empire Vie pour payer les primes de polices d'assurance qu'ils détiennent avec nous.

Si votre client veut exercer cette option, veuillez lui faire remplir la [Demande pour autre\(s\) paiement\(s\) de prime](#) ci-jointe et nous la retourner.

Limite de retrait sans frais applicable aux comptes non enregistrés et aux contrats de types REER et CELI pour les options FVD et frais modiques

Lorsque nous aurons reçu la demande, nous utiliserons automatiquement les montants disponibles sans frais et les unités libres pour payer la prime. Nous appliquerons les frais de rachat ou les frais de vente différés pour tout montant additionnel requis.

Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour connaître le pourcentage du placement que le client peut retirer de sa police chaque année sans frais de rachat. Ce montant s'appliquera à tout rachat de la police de placement et sera réduit par tout retrait fait au cours de l'année civile.

Type de régime	Pourcentage de la valeur de marché des fonds distincts au 31 décembre de l'année précédente	Pourcentage de dépôts faits dans les fonds distincts pendant l'année en cours
FPG 75/75, FPG 75/100, FPG 100/100	10 %	10 %
Catégorie Plus 2.1, Catégorie Plus 2, Catégorie de l'Empire Vie, incluant Catégorie Plus*	10 %	10 %
Programme de placement Élite, gamme de fonds Élite	12 % (excluant le Fonds du marché monétaire)	12 % (excluant le Fonds du marché monétaire)

* Consultez la brochure documentaire sur les conséquences d'un retrait d'un régime assorti d'une garantie de retrait (par ex., boni sur le revenu de base, revenu de base, etc.)

Questions

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec notre équipe du Service à la clientèle au 1 800 561-1268, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, heure de l'Est.

Compétence

Stephen Biringer, vice-président, Opérations, Placements
Paul Holba, vice-président, Distribution, Placements

